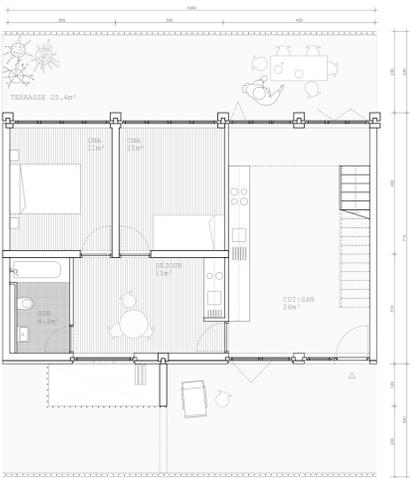
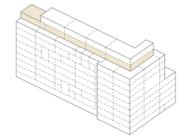
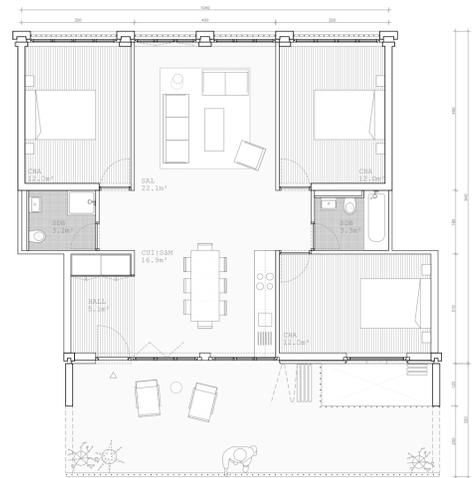
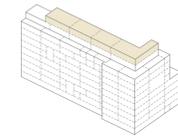


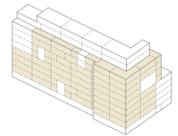
Apt. Clusters (Codha) - Duplex- niv.1
8p | 1:100e | SN: 118m²



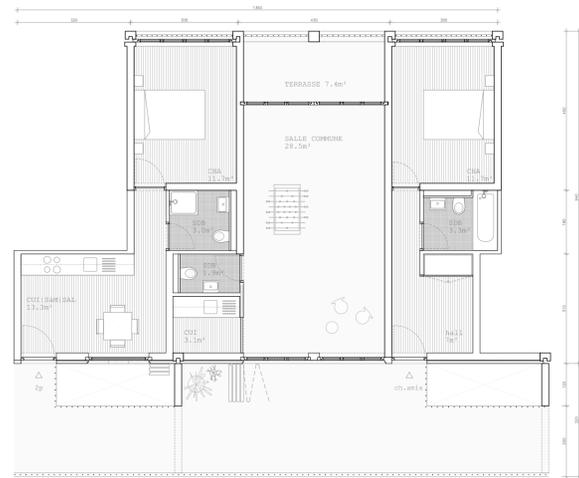
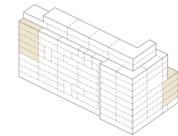
Apt. Clusters (Codha) - Duplex- niv.2
8p | 1:100e | SN: 118m²



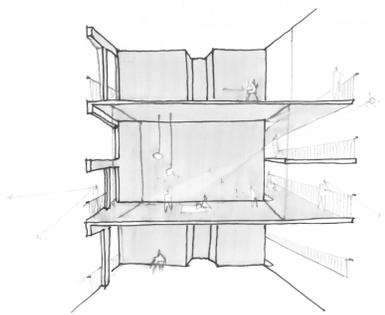
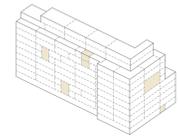
Apt. Familial (Codha)
5p | 1:100e | SN: 86m²



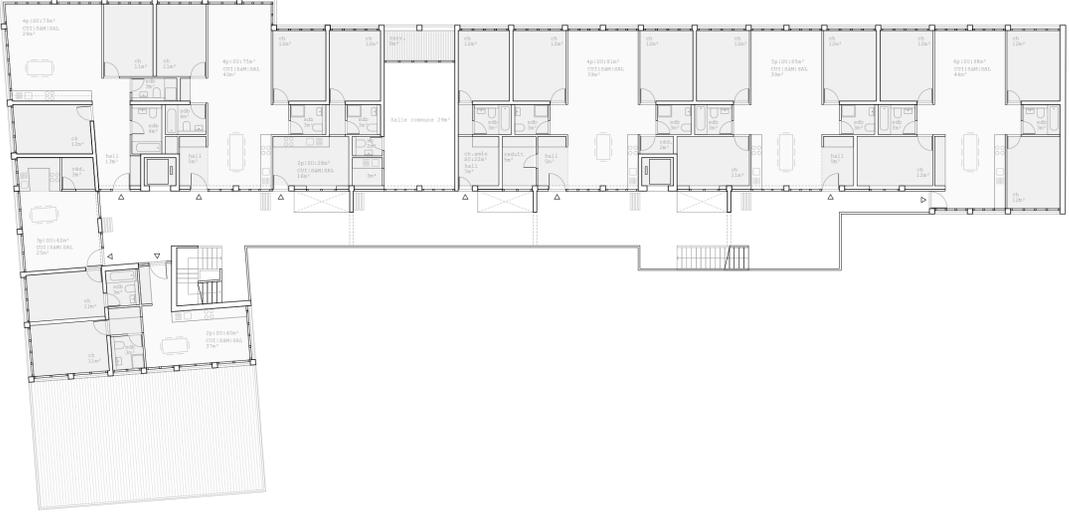
Apt. Communautaire pour personnes en formation (Ciguë)
6p | 1:100e | SN: 98m²



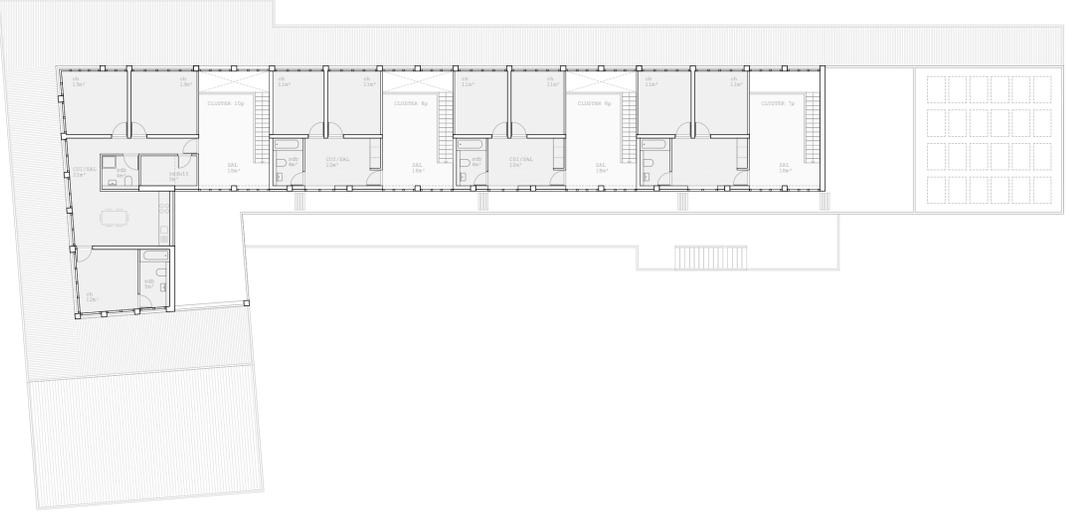
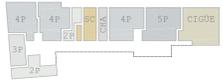
Apt. 2p (Codha) , SN: 28m² | Salle Commune, SN: 33.5m² | Ch. d'amis, SN: 22m²
1:100e



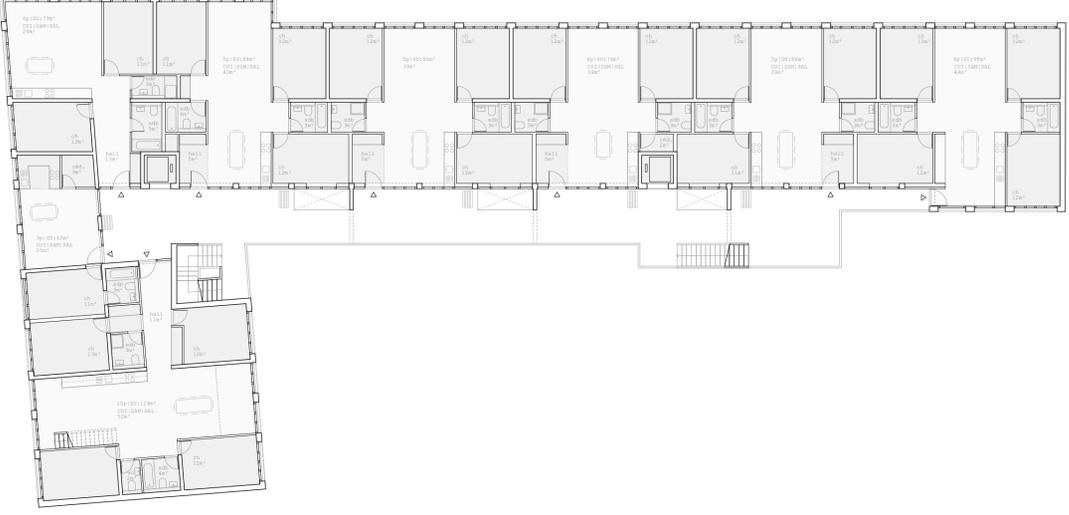
Coupe sur Salle Commune



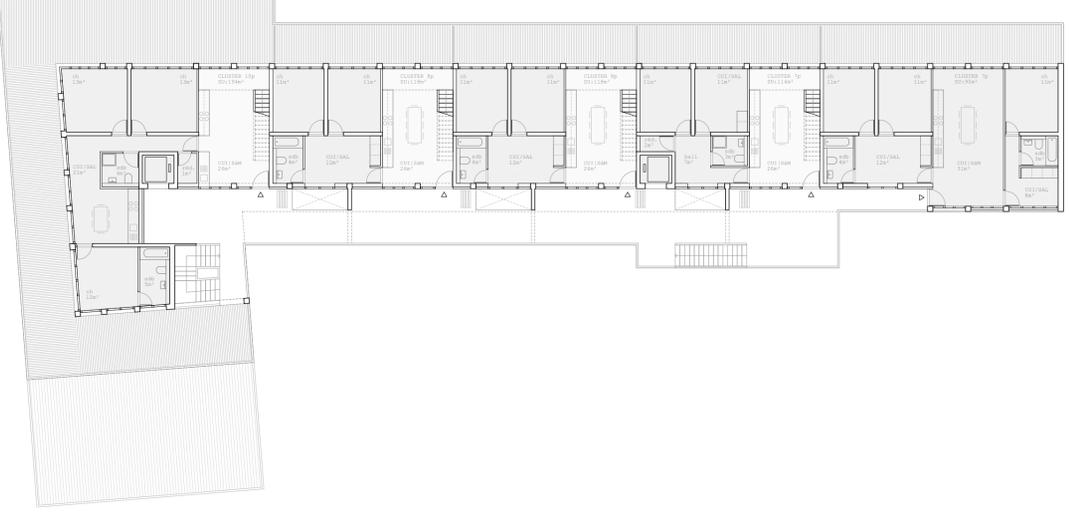
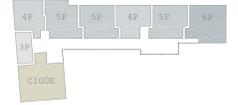
Plan du 7e étage | 1:200e



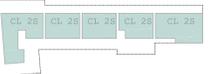
Plan du 2ème attique | 1:200e

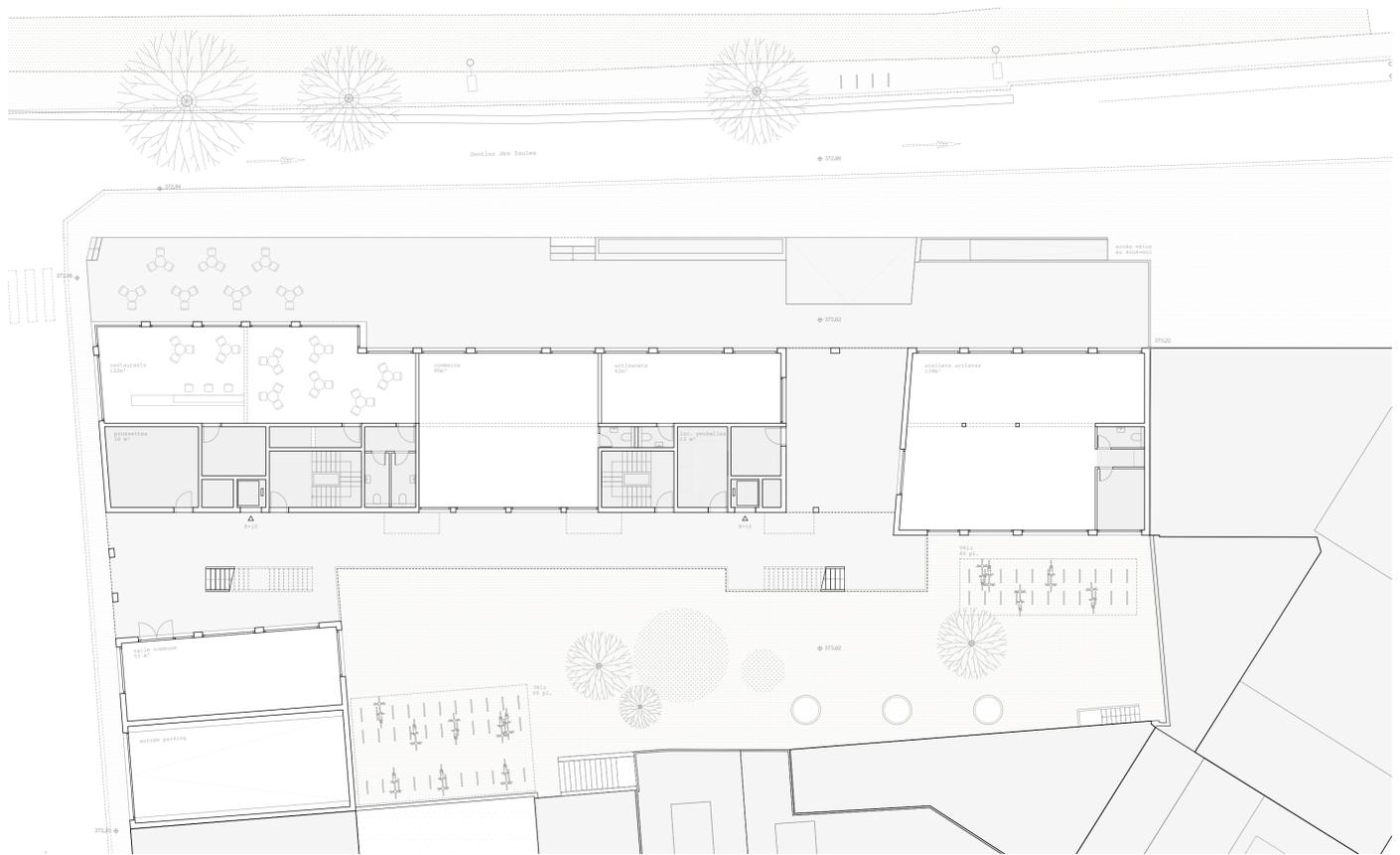


Plan du 3e étage | 1:200e

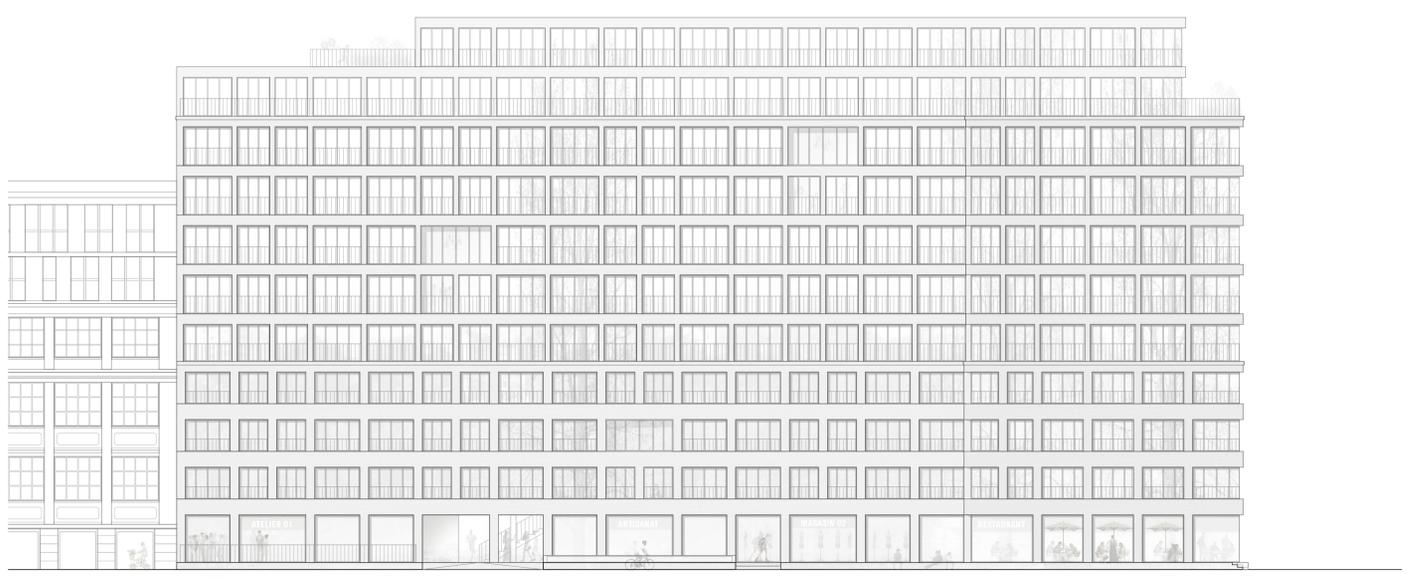
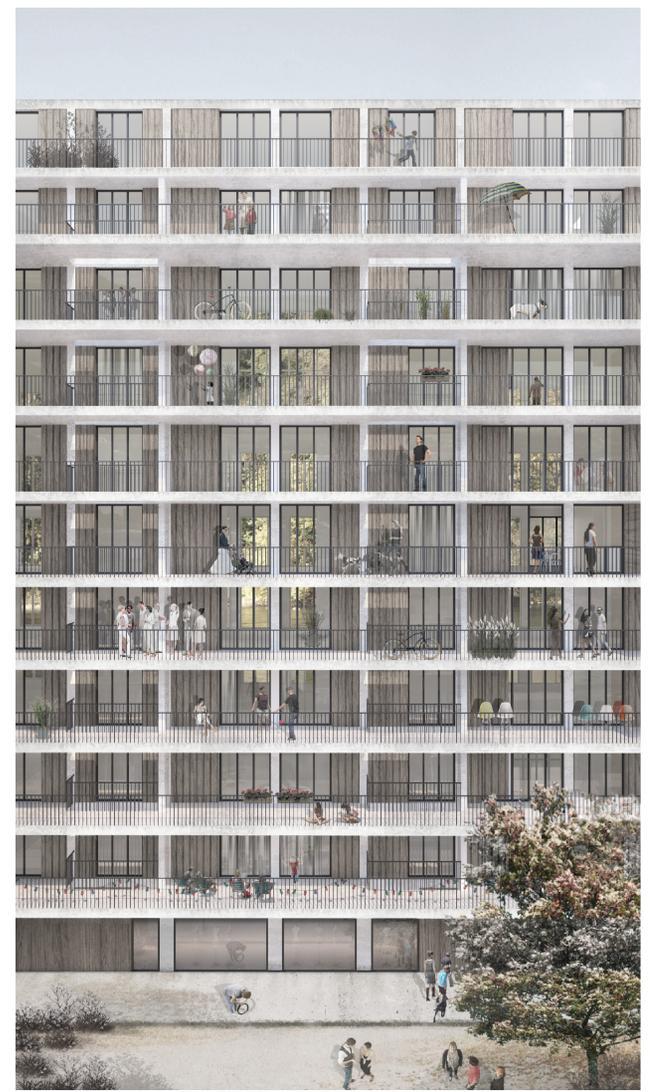


Plan du 1er attique | 1:200e



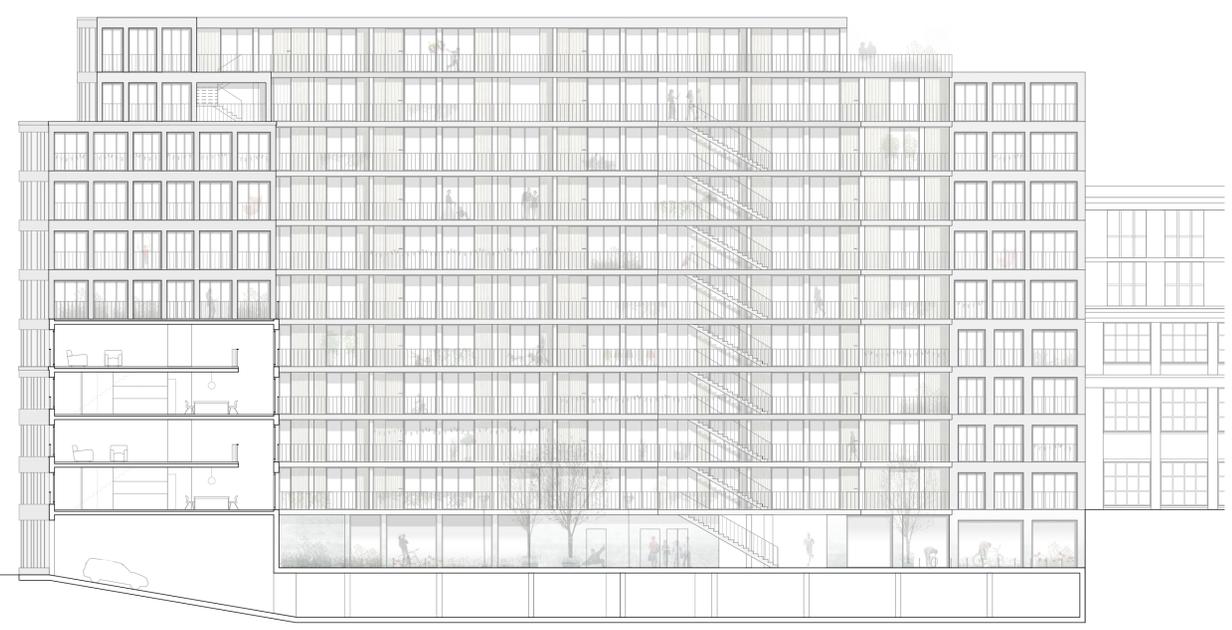


Plan du rez | 1:200e



Élévation nord | 1:200e

Rez-de-chaussée	±0,00 m 0,00 m
1 ^{er} étage	+2,70 m 2,70 m
2 ^e me étage	+5,40 m 5,40 m
3 ^e me étage	+8,10 m 8,10 m
4 ^e me étage	+10,80 m 10,80 m
5 ^e me étage	+13,50 m 13,50 m
6 ^e me étage	+16,20 m 16,20 m
7 ^e me étage	+18,90 m 18,90 m
8 ^e me étage	+21,60 m 21,60 m
9 ^e me étage	+24,30 m 24,30 m
10 ^e me étage	+27,00 m 27,00 m
11 ^e me étage	+29,70 m 29,70 m
12 ^e me étage	+32,40 m 32,40 m
13 ^e me étage	+35,10 m 35,10 m
14 ^e me étage	+37,80 m 37,80 m
15 ^e me étage	+40,50 m 40,50 m
16 ^e me étage	+43,20 m 43,20 m
17 ^e me étage	+45,90 m 45,90 m
18 ^e me étage	+48,60 m 48,60 m
19 ^e me étage	+51,30 m 51,30 m
20 ^e me étage	+54,00 m 54,00 m
21 ^e me étage	+56,70 m 56,70 m
22 ^e me étage	+59,40 m 59,40 m
23 ^e me étage	+62,10 m 62,10 m
24 ^e me étage	+64,80 m 64,80 m
25 ^e me étage	+67,50 m 67,50 m
26 ^e me étage	+70,20 m 70,20 m
27 ^e me étage	+72,90 m 72,90 m
28 ^e me étage	+75,60 m 75,60 m
29 ^e me étage	+78,30 m 78,30 m
30 ^e me étage	+81,00 m 81,00 m
31 ^e me étage	+83,70 m 83,70 m
32 ^e me étage	+86,40 m 86,40 m
33 ^e me étage	+89,10 m 89,10 m
34 ^e me étage	+91,80 m 91,80 m
35 ^e me étage	+94,50 m 94,50 m
36 ^e me étage	+97,20 m 97,20 m
37 ^e me étage	+99,90 m 99,90 m
38 ^e me étage	+102,60 m 102,60 m
39 ^e me étage	+105,30 m 105,30 m
40 ^e me étage	+108,00 m 108,00 m
41 ^e me étage	+110,70 m 110,70 m
42 ^e me étage	+113,40 m 113,40 m
43 ^e me étage	+116,10 m 116,10 m
44 ^e me étage	+118,80 m 118,80 m
45 ^e me étage	+121,50 m 121,50 m
46 ^e me étage	+124,20 m 124,20 m
47 ^e me étage	+126,90 m 126,90 m
48 ^e me étage	+129,60 m 129,60 m
49 ^e me étage	+132,30 m 132,30 m
50 ^e me étage	+135,00 m 135,00 m



Élévation sud | 1:200e



Plan masse | 1:2000e



Plan du site | 1:500e

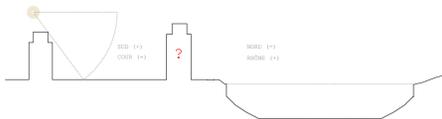


Urbanité sensible et rationnelle : plus on est de fous plus on rit

Avant toute architecture, il y a la rencontre d'un site et d'un programme, d'un lieu significatif et d'une manière spécifique de vivre ensemble. Là où se rejoignent le Rhône et l'Arve, un territoire singulier prend forme, une pièce de terre comme une impasse où l'on se rend à dessein, un lieu qui fige les mouvements ininterrompus de la ville, qui cristallise une immobilité positive, favorable aux échanges et aux moments de convivialité. Face à l'eau et sans vis-à-vis, la parcelle est soumise à une réglementation urbaine stricte en matière d'alignement et d'épaisseur de bâti mais qui favorise une expansion en hauteur et offre aux maîtres de l'ouvrages plus qu'un logement, un vivre ensemble de qualité dans un site exceptionnel. Le parti pris urbain est de continuer le tissu bâti en refermant l'îlot par un bâtiment qui respecte les alignements principaux tout en proposant une légère avancée sur l'angle, de manière à lancer la rue des Falaises et à rendre le pignon plus vertical. L'attique propose lui, par quelques décalages de politesse, de venir retrouver les gabarits avoisinants.

Contexte urbain, vues, ensoleillement, typologies : choisisr? Tout !

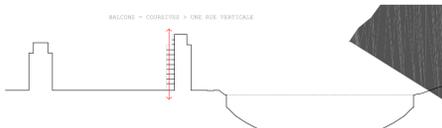
Un des enjeux majeurs du projet est la relation contradictoire entre la vue magique sur le Rhône mais exposée au nord, et l'ensoleillement de l'exposition sud mais sur donnant sur la cour et sur une vue moins spécifique.



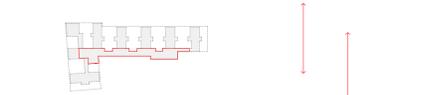
La réponse trouvée ici est de ne proposer que des appartements traversants bénéficiants tous de la vue sur le Rhône et de l'ensoleillement du sud.



Côté cour, de grands balcons filants viennent coloniser toute la façade sud. Avec leur 300 cm de profondeur, ils jouent à la fois le rôle d'extension de l'espace jour, de protection solaire en été et de distribution horizontale. Ces balcons-coursives ou coursives-balcons, c'est selon, sont le lieu de vie et d'échanges par excellence du projet, à la manière d'une rue verticale, véritable espace public à l'air libre.



Deux grands escaliers sont positionnés de part et d'autre des balcons/coursives et complètent la figure de distribution du projet.



Pour animer encore d'avantage la rue verticale, 4 salles communes en double hauteur et une buanderie ouverte sur les toits sont réparties à différents étages.



Enfin, un principe simple et précis de répartition du programme en fonction des spécificités du bâtiment a été mis en place :

- les étudiants (CIGUE) sont présents à tous les étages du projet mais dans des lieux très précis : dans l'aile côté chemin des Falaises (étages 1 à 4) et dans la partie tout à l'est du chemin des Saules (étage 5 à 9). Cette disposition permet une mixité de populations et des échanges puisque les étudiants sont placés près des circulations verticales de part et d'autre des balcons/coursives.



- les appartements clusters (CODHA) sont placés dans les deux étages en attique. A typologie spécifique, emplacement spécifique. Les attiques offrent une profondeur de bâtiment plus faible, de grandes terrasses privatives et des vues à couper le souffle aussi bien au nord qu'au sud. Tout est donc réuni pour créer des typologies en duplex généreuses et innovantes.



- les logements standards (CODHA) trouvent leurs places dans le reste des étages. Leur typologie, avec un espace jour traversant toujours identique et des salles d'eau au centre du plan, offre au projet un côté très rythmé. La majorité des chambres donnent au nord côté Rhône. Seules 3 chambres par étage donnent côté balcons/coursives. Leur privacité est gérée par un vide généreux devant la fenêtre, empêchant quiconque de venir taper contre la vitre.



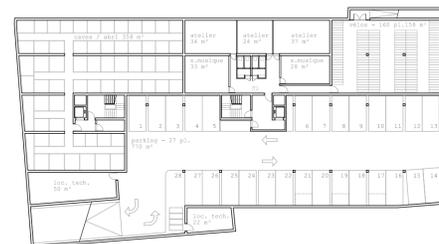
Aux étages, même si les programmes diffèrent, le principe des plans avec cet espace jour traversant reste identique dans tout le bâtiment : il s'agit de l'ADN du projet. Au rez-de-chaussée, deux passages couverts permettent d'accéder à la cour semi-publique et aux deux escaliers principaux extérieurs menant aux étages. Une généreuse terrasse, surélevée du chemin des Saules d'une quarantaine de centimètres est située côté Rhône et permet de qualifier l'espace devant les petits commerces et activités situés au rez-de-chaussée. Cette terrasse sert d'interface entre l'espace public des berges du Rhône et le nouveau bâtiment.

Manufacture et coopérative : La chaîne de production sociale

Le quartier de la Jonction, marqué par un patrimoine bâti industriel et une transformation dynamique, comme en témoigne l'actuel éco-quartier d'Artamis en construction, est pour les années à venir un lieu clé dans le renouvellement urbain genevois. La parcelle qui fait l'objet de ce concours d'architecture est à l'image de ces enjeux de mémoire et d'adaptation aux modes de vies contemporains et futurs. La manufacture qui occupe actuellement le site et l'immeuble coopératif qui y prendra place dans quelques années sont des entités qui par leur programme sont capables de se rejoindre en une synthèse architecturale singulière où le vivre ensemble et le faire ensemble ne sont plus qu'une seule chose, un mode de vie spécifique en adéquation avec les valeurs de la Codha et de la Ciguë.



Même s'il serait aisé de développer ici une architecture qui manifeste publiquement cette audace née de la rencontre d'un site et d'un programme et de l'engagement des maîtres de l'ouvrage, il nous semblait plus pertinent de proposer ici une architecture rationnelle et répétitive, issue de la mémoire des lieux et de ces anciennes manufactures. Une architecture très urbaine, presque ordinaire, mais ô combien intéressante et proche de l'homme.



Plan sous-sol | 1:500e



Coupe transversale | 1:200e